

COMMUNIQUE de PRESSE



Grenoble, le 19 octobre 2017

Sécurité routière : opération de sensibilisation des cyclistes à Grenoble

Dans le cadre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR), une opération d'information et de sensibilisation des cyclistes de l'agglomération grenobloise a été organisée ce matin.

Les cyclistes en infraction, avec leur accord, ont été conduits vers un point de prévention et de sensibilisation sur les risques liés aux comportements inadaptés et au non-respect de la réglementation en vigueur. Cette sensibilisation a été effectuée par des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), accompagnée d'un rappel à la loi par les fonctionnaires de police.

Pour cette opération, le Procureur de la République près le tribunal de Grenoble a donné son accord pour autoriser les forces de police à mettre en application le principe de l'alternative aux poursuites pénales pour les cyclistes en infraction ayant accepté de participer à cette démarche pédagogique.

Cette action du PDASR a mobilisé un officier de l'Unité de l'Ordre Public, deux motards de la Police Municipale, un motard de la Brigade Motorisé Urbaine assisté de trois motards de l'Unité Motards de Grenoble, deux intervenants Départementaux de la Sécurité Routière, un représentant de la Préfecture chargé de la sécurité routière.

Le bilan de cette opération qui a débuté à 8 heures et s'est achevée à 12 heures est de 70 cyclistes en infraction qui ont été interceptés et contrôlés. 15 personnes ont été sensibilisées, à leur demande, après s'être présentées volontairement aux intervenants.

Les infractions constatées concernaient principalement l'inobservation des feux rouges fixes, des ports d'oreillettes de baladeurs et de téléphones portables.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38